

Commentaires recueillis par le Conseil NSBEAE - Forum 2011

Le 6 décembre 2011

RÉSUMÉ

Session 1

Gouvernance

Questions d'orientation (fournies aux animateurs):

1. Que tentons-nous de corriger? Recueillir une liste de ce que sont les problèmes de gouvernance du système, du point de vue du groupe de discussion.
2. Le groupe de discussion appuie-t-il, dans les grandes lignes, une approche à gouvernance partagée au Canada?
3. Quelles enjeux devrait-on gérer dans un système fondé sur la collaboration?
4. D'autres modèles devraient-ils être envisagés?

Q1 - Que tentons-nous de corriger? Recueillir une liste à puces de ce que sont les problèmes de gouvernance du système, selon les membres du groupe de discussion.

- Intégration, Coordination, Collaboration
 - Il y a beaucoup de gouvernance, mais peu de coordination
 - Processus décisionnel
 - Tous les partenaires y participent
 - Manque d'influence dans le processus décisionnel par le passé
 - Objectifs communs - une compréhension commune, un but commun
 - Capacité à travailler ensemble de manière collaborative
 - Hiérarchisation unanime des priorités, afin que nous puissions avancer ensemble
 - Quels sont les critères de priorisation
 - L'intégration des programmes (salubrité et sécurité des aliments, biosécurité) est déficiente
 - Réparer l'interface - (laboratoires / biosécurité / données)

- Champs de compétence
 - Déterminer d'emblée qui est responsable de quoi - santé publique, santé animale, industrie
- Besoin d'accroître le niveau de confiance entre les intervenants
- Variations entre les provinces -
 - Les politiques sur la santé animale varient selon les provinces - pourraient être spécifiques à chaque maladie
 - Certaines provinces ont plus d'influence
 - La capacité varie selon les provinces - il faut pouvoir partager la capacité afin que les programmes soient cohérents
- Éviter de travailler de manière compartimentée
- Besoin que le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie adoptent une approche intégrée - un plan qui relie les activités en cours et qui assure leur bon avancement
- Besoin d'un modèle pour prioriser le reste des enjeux - maladies émergentes, zoonoses et maladies endémiques
- Le modèle de l'Australie en matière de santé animale pourrait constituer un bon point de départ pour faciliter la définition des rôles, des communications et du financement/rémunération
- Les solutions doivent satisfaire toutes les parties - producteurs, société, autres
- Rôles et responsabilités
 - Besoin de trouver une façon de définir les rôles et les responsabilités pour l'avenir
 - L'attribution des responsabilités n'est pas clairement définie concernant l'avant et l'après crise en ce qui concerne les obligations financières. L'industrie et les gouvernements, d'une part, et les gouvernements entre eux, d'autre part, doivent tenir des discussions qui ne seront pas faciles
 - Pour les questions extérieures au mandat du gouvernement fédéral - harmonisation des réglementations, indemnisation, etc.
 - Nous avons besoin de comprendre comment chaque législation provinciale aborde l'agriculture, la faune et l'environnement
 - Certains enjeux nationaux ne sont la responsabilité de personne
 - Lacunes dans la législation concernant les maladies émergentes, zoonotiques et endémiques
 - Les moyens financiers doivent être déterminés avant la crise
 - Il y a un manque (vide) dans l'interface entre la santé animale et la santé publique
- Communications
 - Participation des producteurs

- Beaucoup de choses sont mal comprises à cause du manque d'information
- Repoussement des programmes fédéraux en raison du manque de compréhension
- Une bonne communication, de la confiance et du leadership sont nécessaires
- Les rôles en matière de communication doivent être définis
- Ressources
 - Il manque d'argent dans l'industrie
 - Il faut développer les ressources humaines (p. ex. des gens possédant de l'expérience en évaluation des risques)
 - Le gouvernement manque d'argent et n'est pas en mesure d'embaucher des ressources humaines
 - Un cadre d'indemnisation est nécessaire
 - Il faut faire en sorte que les personnes travaillent dans des domaines qui ne sont pas de leur mandat
 - Identifier des champions – Cela nécessite une grande volonté
 - Les priorités de financement du gouvernement dictent les activités de l'industrie - sommes-nous en train d'assister au délaissement des besoins en santé animale?
 - Utilisation coordonnée et efficace des ressources grâce à des initiatives de collaboration
 - La perte de mémoire institutionnelle contribue à réduire le partage de connaissances, car les liens sont perdus
 - Le fondement législatif mise en priorité sur le commerce et ne résoud que 2 % des problèmes tout en accaparant la majorité des ressources
 - Investir dans la prévention en priorité plutôt que dans les mesures d'intervention et de reprise des affaires
- Données
 - Le partage des données et de l'information est problématique
 - La législation sur la vie privée est un grand obstacle au partage d'information en cas de crise sanitaire
 - Le partage de l'information doit respecter les impératifs de chaque organisation en matière de confidentialité
- Technologie
 - La technologie est au delà de notre capacité à l'utiliser
 - La technologie devrait nous permettre de collaborer
- Autre
 - Le partage des données
 - Niveaux de dotation du gouvernement

- Capacité à utiliser la technologie
- Inertie
- Les groupes FPT s'enlisent souvent lorsque les représentants retournent à leur routine habituelle de travail.
- Inéquité des voix parmi les producteurs d'aliments
- Processus décisionnel du Conseil
- Non représentativité
- Nécessité d'obtenir l'adhésion au processus des parties chargées de la faune et l'environnement
- La façon dont le Canada est constitué est un problème inhérent
- Crainte d'un Conseil ayant le pouvoir de prendre des décisions - besoin d'un mandat et de la mise en œuvre
- Le système doit avoir le pouvoir décisionnel conformément à son mandat
- Nous avons besoin d'un changement de philosophie : adopter l'innovation et la proactivité au détriment de l'approche réactive et au cas par cas du passé
- Nécessité de résoudre le décalage de temps entre l'identification et la confirmation de la maladie.

Q2 - Le groupe de discussion appuie-t-il, dans les grandes lignes, une approche à gouvernance partagée au Canada?

- Les neuf tables de discussion ont appuyé les grandes lignes d'une approche de gouvernance partagée pour la santé et le bien-être animal au Canada - Certaines tables avaient des réserves au sujet de plusieurs autres commentaires qui sont inclus ci-dessous
- Approche nationale et non fédérale
 - La structure devra vivre avec la concurrence entre les provinces
 - Approche holistique et globale
 - Le gouvernement fédéral a le dernier mot, car il a l'autorité décisionnelle et le financement
- Si la gouvernance partagée signifie le partage des responsabilités, nous sommes déjà rendus là (leadership de l'industrie concernant l'identification des animaux)
- La gouvernance partagée - il ne s'agit pas seulement de collaboration, mais de prise de décisions - comprend des comités techniques
- Nous ne devons pas créer plus de bureaucratie, mais apporter de l'efficacité dans le système
- Les producteurs pourraient ne pas être prêts à voir les enjeux communs
- Besoin d'investissement dans les ressources et l'infrastructure - un solide plan faciliterait peut-être la chose

- Besoin d'adhésion de la part du cabinet
- Le modèle de société privée (Animal Health Australia) permettrait de garder le système financièrement à flot
- Qu'en est-il du partage des coûts - cela implique-t-il un autre palier de bureaucratie?
- Concurrence entre les membres qui siègent au Conseil
- Équité entre les partenaires - à savoir un programme national n'est pas la même chose qu'un programme fédéral
- La gouvernance doit être globale et couvrir la production de la ferme à la table (chaîne de valeur)
- Style de leadership
 - Leadership collectif : meute de loups
 - Aller de l'avant en ce qui concerne l'examen et l'adoption du modèle australien en matière de santé animale
- Comment faire pour se rendre jusque là?
 - Cerner les parties prenantes appropriées
 - Améliorer le niveau de confiance, la responsabilisation, la communication et la priorisation
 - Vision partagée - plan d'action
 - Déterminer sous quelle autorité
 - Identifier les lacunes juridiques (L'autorité réglementaire de l'ACIA comporte des lacunes)
 - Encourager l'adhésion au niveau du cabinet dans tous les ministères et les organismes fédéraux et provinciaux
 - Assurer une communication adéquate afin de faciliter le changement
 - Créer un climat de confiance
 - Cerner et obtenir les ressources (financières et humaines)
 - Améliorer le partage du processus décisionnel
 - Mettre en place des mesures relativement aux obligations
 - L'industrie pourrait devoir s'occuper de maintenir l'avancement du projet
 - Considérer les rôles du Conseil des vétérinaires en chef, du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage, de la Coalition canadienne pour la santé animale et d'autres groupes lors de la détermination des rôles et des responsabilités.
 -
- Autre
 - Le cadre d'Agri-recouvrement constitue en soit un genre d'avertissement au sujet de la mise en place d'un cadre dépourvu d'engagements financiers pleinement définis et compris

- Parler d'abord des impératifs financiers aura sûrement pour effet de causer des frustrations et de tuer le projet dans l'oeuf
- Une société privée garderait les fonds engagés dans ce domaine
- Tant que nous ne connaissons pas de catastrophe, l'enjeu restera mal compris
- Leadership à tous les niveaux - il faut être prêt à prendre des risques pour faire la bonne chose
- Le modèle d'indemnisation de l'Australie sera difficile à faire accepter par l'industrie
- Il faut contrer l'aversion au risque
- Plusieurs autorités interviennent en cas d'urgence - nous avons besoin d'un processus de commandement
- Une analyse spécialisée et un processus décisionnel seront nécessaires lors de la consolidation du processus - nous avons besoin de personnes capables d'intégrer les préoccupations clés, de recommander des solutions, de prédire les répercussions (ramifications dans les secteurs) et les problèmes à résoudre sur le champ.

Q3 - Quels défis en particulier doit-on gérer dans un processus fondé sur la collaboration?

- Champion
 - Le gouvernement du Canada doit voir ce processus comme une priorité
 - Tous les partenaires ont besoin d'avoir un champion (représentant principal)
 - Besoin d'un but commun
- Financement
 - Il faut faciliter la planification et les priorités de budgétisation pour les gouvernements et l'industrie
 - L'agriculture est un secteur à faible priorité au Canada
 - Les investissements requis pour bâtir de l'équité manquent
 - Considérations économiques – coûts et indemnisation
- Ressources humaines
 - Faciliter le partage du personnel et l'obtention de ressources pour atteindre des buts communs
 - Rôles et responsabilités cernés
- Priorités
 - Problème liés aux besoins partagés
 - Catalogage des initiatives et analyse des lacunes
 - Établissement de points de référence pour une analyse comparative : quelle est la situation actuelle – quelles sont les lacunes
 - Le système doit changer -
 - Anticipation
 - Sensibilisation et formation des producteurs
 - Révision de la liste des maladies
 - Assurer qu'il existe un processus permettant d'évaluer ce qui fonctionne bien et la meilleure façon de l'appliquer à tous les secteurs, notamment dans les domaines suivants :
 - Politiques et réglementation
 - Science et technologie
 - Sensibilisation et formation
 - Technologie de l'information
 - Processus décisionnel
- Confiance
 - La confiance prendra du temps à s'installer - il faut se concentrer sur les questions pour lesquelles il existe un consensus clair et les régler en premier

- Faire la démonstration que les données et l'information qui sont recueillies (au sujet de la santé animale) seront analysées et partagées
- Dans une approche nationale, qui donne?
- Gérer la réaction négative d'un autre secteur
- Autorité
 - On ne devrait pas exercer de pressions sur les organismes gouvernementaux, mais on devrait présenter des arguments solides qu'ils pourront utiliser à l'interne pour formuler des politiques et mettre en place des programmes relevant de leur compétence
 - Comment le partenariat cadrera-t-il avec les autorités existantes?
 - Le processus devra être indépendant des autorités et des décisions
 - Contrôles réglementaires
 - Impact sur le marché
 - Perception du public
- Obligations
 - Identifier et décrire les obligations envers le système
 - Qui est responsable? Structure de rapport?
- Représentation
 - Quelles compétences sont requises, et de la part de qui?
 - Rôles et responsabilités (p. ex., Animal Health Australia : 7 administrateurs)
 - Processus permettant d'acheminer les suggestions
 - Veiller à ce que les filières de production secondaires soient parties prenantes
- Gestion des risques
 - Quelles maladies?
 - Chacun gère sa part de risque - p. ex. la biosécurité doit être mise en œuvre de façon appropriée
 - Besoin de recherche sur la prévention
 - Renforcer la capacité d'anticipation
- Risques
 - Dommages colatéraux - L'impact des mesures d'intervention lorsque les mesures d'atténuation de la crise se répercutent sur les autres secteurs (tant les mesures de contrôle des maladies que les mesures d'atténuation des risques pour l'entreprise)
 - Impact sur les marchés - la plus grande difficulté à résoudre
- Communications
 - Sensibilisation des producteurs au sujet des maladies infectieuses et de la biosécurité

- Faire usage des communications pour améliorer le niveau de compréhension des responsabilités et des autres composantes du système afin de maintenir l'adhésion des parties
- Autre
 - Accorder au Conseil actuel un plus grand pouvoir décisionnel et plus de confiance

Q4 - D'autres modèles devraient-ils être envisagés?

- Autochtones cercle de la parole - respect
- Modèle coopératif - Union Européenne - UE Food Safety Authority (réaction à l'incursion de la fièvre catarrhale)
- Canadian Cooperative Wildlife Health Centre – le principe est bon, mais absence de financement
- Adapter le Conseil pour faciliter le changement
- Conseil canadien de la santé porcine
- il faut déployer beaucoup d'efforts pour examiner les options
- Solution élaborée au Canada
- Le gouvernement fédéral ne peut pas gérer tout le système par ses propres moyens
- Des modèles devraient être examinés concernant les récompenses et les responsabilités
- Nécessité de travailler sur les points communs des enjeux
- S'assurer que les intervenants non gouvernementaux siègent à la table